

JE M'INFORME PANDÉMIE COVID-19



COMMUNIQUÉ AUX FAMILLES

3 septembre 2021

Passeport vaccinal des résidents

Comme vous le savez, le passeport vaccinal est appliqué au Québec depuis le 1^{er} septembre 2021. Une période d'adaptation est prévue du 1^{er} au 15 septembre.

Nous conseillons fortement que les résidents ayant été vaccinés aient leur passeport vaccinal. Celui-ci doit être jumelé à une preuve d'identité avec photo, sauf pour les personnes de 75 ans et plus où la preuve d'identité sans photo est acceptée.

En tant que représentant, proche aidant ou accompagnateur d'un résident, vous pouvez demander le passeport vaccinal pour lui.

Preuve vaccinale

Au Québec, quand on reçoit un vaccin, on vous remet une preuve de vaccination. Elle est habituellement consignée dans votre carnet de vaccination ou remise en format papier. C'est le cas pour tous les vaccins, incluant ceux contre la COVID-19. Si votre proche n'a pas reçu sa preuve de vaccination de façon électronique ou en format papier lors de sa vaccination, vous trouverez dans ce communiqué les informations pour l'obtenir.

Le passeport vaccinal

Lorsque votre proche se présentera dans un lieu où le passeport est demandé, il devra fournir sa preuve vaccinale sous un format papier, sous un format PDF sur un appareil mobile ou à partir de l'application VaxiCode.

Différence entre la preuve de vaccination et le passeport vaccinal

La preuve de vaccination électronique est un document en format PDF qui contient vos informations personnelles, le nom du vaccin que vous avez reçu, le résultat de votre premier test de dépistage positif à la COVID-19, et un code QR qui contient ces informations.

Le passeport vaccinal est un outil qui interprète l'information contenue dans le code QR de votre preuve de vaccination pour déterminer votre statut de protection contre la COVID-19. **Il ne présente pas vos informations personnelles, outre votre nom ni les informations sur la maladie que vous avez eue, ou le détail des vaccins que vous avez reçus.**

Code QR en format papier (carte d'affaires) avec accès à l'Internet et à une imprimante

Pour obtenir la preuve de vaccination de votre proche en format électronique (PDF avec code QR), vous devez aller sur le portail libre-service du gouvernement à :

<https://covid19.quebec.ca/PreuveVaccinale>

Une fois dans le portail, vous êtes invité à fournir des informations d'identification, entre autres :

- Nom et prénom
- Date de naissance
- Date de la première vaccination contre la COVID-19
- Nom commercial du premier vaccin contre la COVID-19
- Numéro d'assurance maladie

À noter que votre impression doit être de qualité, une impression floue ne fonctionnera pas. Évitez que le papier soit plié sur le code QR. Vous pourrez faire plastifier votre preuve vous-même si vous le désirez.

Code QR en format papier (carte d'affaires) sans accès à l'Internet et ni à une imprimante

Si vous n'avez pas accès à Internet ou à une imprimante, vous pouvez téléphoner au 1 877 644-4545 pour recevoir votre preuve de vaccination en format papier par la poste. Vous pourrez faire plastifier vous-même votre preuve si vous le désirez.

Code QR en format PDF sur votre appareil mobile

Vous pouvez présenter Vous pouvez utiliser le code QR reçu par courriel ou texto après votre dose de vaccin la plus récente en format PDF. Si vous n'avez pas reçu votre code QR, téléchargez-le sur votre appareil mobile à partir du portail libre-service. Vous n'aurez qu'à présenter votre preuve à partir de l'écran de votre appareil.

Code QR dans l'application VaxiCode

Vous pouvez télécharger l'application VaxiCode sur votre appareil mobile ou celui du résident et y ajouter sa preuve de vaccination. L'application VaxiCode est disponible dans l'App Store (iPhone) et Play Store (Android).

Personnes qui ont contracté la COVID-19

La preuve de vaccination électronique affiche désormais l'information sur les personnes qui ont eu un test de dépistage positif pour la COVID-19, si celles-ci ont reçu une dose de vaccin.

En cas d'erreur

Si votre preuve de vaccination en format papier ou électronique contient des informations erronées, vous devez appeler la ligne 1 877 644-4545 pour valider et corriger les informations.

Votre collaboration est importante

Nous vous remercions de votre soutien. Continuez de surveiller les messages qui seront transmis par courriel, sur notre site Web et notre page Facebook.